



Pour une économie sociale moteur de l'Europe sociale et d'un monde plus juste et durable

Nous, membres de la Coalition des acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS) œuvrant en matière de protection sociale solidaire **saluons le fait que la Commission européenne reconnaisse la légitimité de l'économie sociale au cœur de l'Europe sociale** à travers notamment les communications des Commissaires Nicolas Schmit pour les stratégies sociales et Thierry Breton pour la stratégie de relance industrielle mentionnant « l'économie sociale et de proximité ».

Parce que la démocratie et la cohésion sociale européennes ne peuvent retrouver leurs lettres de noblesse que dans la solidarité, c'est à travers plus de 2,8 millions d'organisations et d'entreprises que l'ESS participe, depuis ses origines par ses modes d'entreprendre, d'une Europe où le progrès humain se conjugue avec un progrès économique durable.

Parce que les droits sociaux ne peuvent s'accommoder d'une vision court-termiste de recherche de gain financier, l'ESS est la meilleure alliée des institutions européennes pour le développement du Socle européen des droits sociaux (SEDS). Ses modes d'entreprendre placent **la réaffectation des excédents dans l'investissement social** comme **élément déterminant de sa contribution à l'intérêt général**, dans des logiques de long terme, réactives en période de choc systémique.

Les entreprises de l'ESS : Alliées clés d'une Union européenne plus sociale, solidaire et durable, à travers la réalisation des 20 principes du SEDS et des 17 ODD

Le contexte de crise sanitaire, économique et sociale, a révélé la richesse des activités de l'ESS et leur caractère incontournable dans l'accompagnement, la protection, le soin, le soutien aux populations, notamment les plus vulnérables, ainsi que dans le maintien de l'emploi. A l'heure où l'Union européenne est frappée par une récession d'une intensité historique, **nous constituons comme le rappelle Nicolas Schmit, Commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux, une composante à part entière de la réponse à la crise et de la stratégie de relance.**

L'ESS, fournisseur et producteur de biens et services sociaux justes, solidaires, durables

Amortisseurs de crise mais également acteurs des transitions, les entreprises de l'ESS agissent au quotidien dans la mise en œuvre des principes du SEDS, et au-delà œuvrent pour une nouvelle approche, plus large, de la protection sociale. En effet, les nouvelles tendances démographiques¹, les mutations du travail, l'économie numérique, le changement climatique, l'évolution des structures familiales rendent nécessaires **une nouvelle approche de la protection sociale, de nature plus holistique, se concentrant sur le bien-être de la personne tout au long de la vie**, au-delà d'une seule couverture sociale en lien avec le statut professionnel.

Historiquement ancrée dans les territoires pour favoriser l'effectivité des droits sociaux, et créatrice d'écosystèmes coopératifs à même de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux de long terme, **l'ESS œuvre pour que ces transformations** restent au service des hommes et des femmes et de l'innovation sociale.....*NOUS SOMMES DES ACTEURS CLÉS INCONTOURNABLES POUR LA PROTECTION ET L'INSERTION SOCIALES (PILIER 3).*

¹ Rapport de la CE sur les tendances démographiques, 2020

L'ESS, employeur responsable, acteur d'une économie durable au service des citoyens

En mettant au cœur de leur fonctionnement leur gouvernance démocratique et un dialogue social renforcé, les entreprises de l'ESS identifiées par leurs statuts s'affirment au travers de caractéristiques communes comme des employeurs responsables, se distinguant ainsi par un rôle de leadership dans le renforcement du modèle social européen.

En offrant des emplois de qualité, non délocalisables, voire relocalisables où une attention particulière est apportée à la formation, la parité, la santé au travail, la stabilité de l'emploi...*NOUS SOMMES DES ACTEURS CLES INCONTOURNABLES POUR L'EGALITE DES CHANCES ET L'ACCES AU MARCHE DU TRAVAIL (PILIER 1).*

En facilitant l'accès à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail, agissant pour une société durable, équitable et soutenable qui ne laisse personne au bord du chemin...*NOUS SOMMES DES ACTEURS CLES INCONTOURNABLES POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL EQUITABLES (PILIER 2).*

L'ESS, mouvement social représentatif des aspirations citoyennes de transformation de la société

L'ESS répond aux aspirations de la société civile vers plus de solidarité et de citoyenneté, en incarnant une **économie démocratique au service des personnes**. A travers ses valeurs tournées vers un **engagement collectif et de solidarité, créateur de lien social**, l'ESS rassemble et mobilise les citoyens dans la création et la promotion d'une protection sociale par et pour les citoyens. Elle est à ce titre pleinement représentative des acteurs de la transformation de notre modèle de société, déconnectée de la recherche individuelle du profit puisque la valeur créée profite à tous.

Le projet européen est aussi et avant tout, cela.

Les entreprises de l'ESS : Acteur majeur de l'économie européenne et de l'Europe sociale

Aujourd'hui, en Europe, l'ESS agit non seulement comme puissance de transformation économique et sociale mais aussi comme facteur de paix sociale à travers :

- 232 millions de membres de coopératives, mutuelles, organismes paritaires, associations, fondations.
- 25% des entreprises créées chaque année dans l'UE.
- 13,6 millions d'emplois rémunérés.
- Près de 83 millions de bénévoles, soit 25% de la population européenne.

Nous saluons la volonté de la Commission européenne de renforcer l'Europe sociale à travers la mise en œuvre concrète du Socle européen des droits sociaux. Pour mener à bien cet objectif et ainsi renforcer la cohésion sociale et démocratique dans l'Union européenne, nous demandons aux institutions européennes d'agir sur deux dimensions :

- **La mise en place d'un « social deal » ambitieux pour l'Union européenne pour concrétiser et renforcer une Europe sociale et durable, d'autant plus nécessaire à l'aune de la pandémie.**
- **Une gouvernance européenne au service des politiques d'intérêt général, permettant aux entreprises de l'ESS d'agir pleinement aux côtés des institutions européennes.**

VERS UN « SOCIAL DEAL » EUROPEEN AMBITIEUX

Pour construire un « Social deal » ambitieux, aux côtés du Green Deal, nous proposons à court terme l'instauration de :

- **L'opposabilité des indicateurs** du Socle associés à l'ensemble des politiques européennes dans le cadre financier pluriannuel pour favoriser la justice sociale au sein de l'Europe ([rapport Eurostat 2020](#)) et la mise en œuvre des ODD dans la politique extérieure de l'Union européenne (accords de libre-échange).
- **Une règle d'or sociale pour les investissements publics** permettant l'accès aux services essentiels et de qualité des citoyens de l'UE.
- **Un cadre réglementaire permettant les investissements sociaux privés, et donc des règles prudentielles** qui permettent aux sociétés de l'ESS de financer des programmes qui rejoignent les objectifs de cohésion sociale poursuivis par les institutions européennes.
- **La mise en place de stratégies industrielles permettant une véritable souveraineté économique de l'Union européenne** (relocalisation et stratégie de filière) concourant à l'intérêt général.

Parce qu'il est essentiel de préparer l'avenir à travers un Socle européen des droits sociaux enrichi pour tous les citoyens européens, afin que l'Europe affirme et porte plus que jamais le caractère avant-gardiste de son modèle social, nous demandons dès à présent que des travaux soient menés sur :

- **Le vieillissement démographique, pour mieux prendre en compte les droits et la dignité des personnes âgées et leurs aidants, proches et professionnels, la redéfinition d'un pacte intergénérationnel ambitieux et protecteur, facteur de cohésion des sociétés** (28,5% des européens auront plus de 65 ans en 2050).
- **La pérennité du pacte intergénérationnel solidaire** par l'accompagnement et l'intégration de la jeunesse (formation et l'éducation populaire, l'engagement civique...).
- **Les mutations du travail de demain** afin d'offrir une protection sociale aux travailleurs des plateformes, d'articuler l'émergence de nouveaux modes de travail avec le renforcement des droits fondamentaux (respect des personnes, égalité de genre, équilibre entre vie privée et vie professionnelle...).
- **Le retour à l'emploi pour les personnes qui en sont les plus éloignées**, en appui des dispositifs comme les emplois aidés, l'insertion par l'activité économique...
- **La mise en place de politiques sectorielles ambitieuses et concrètes** accompagnant l'évolution des besoins sociaux et les modalités de leur protection (vieillesse, petite enfance, emploi des jeunes, situations de handicap, travail des femmes, revenu universel...).
- **La définition d'une taxonomie sociale des investissements** afin de compléter la taxonomie verte et ainsi ne pas opposer l'environnemental et le social. Celle-ci permettrait de développer une norme commune entre Etats membres pour ce qui relève d'un investissement social et d'orienter les flux de capitaux vers les activités à impact social.

POUR UNE GOUVERNANCE OUVERTE AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL

Parce qu'il ne saurait y avoir de gouvernance démocratique de l'Union européenne sans la voix de ses citoyens, nous proposons une place renforcée et transparente pour le dialogue social et civil.

Parce qu'elles sont des acteurs sociétaux représentatifs, issus de l'initiative citoyenne et intégrant dialogues social et civil dans leur gouvernance, ancrés dans les territoires et non délocalisables, les entreprises de l'ESS demandent à bénéficier des moyens d'agir aux côtés des institutions européennes, des États membres et des collectivités territoriales, en appui sur leur base militante et au service des citoyens.

- **Dans un premier temps nous le ferons dans le cadre institutionnel actuel de l'Union européenne**, notamment en appui sur le CESE et les pratiques européennes existantes comme la « méthode ouverte de coordination » ou les initiatives citoyennes européennes, dans un modèle innovant de gouvernance du Semestre européen et en étroite coordination avec les acteurs du dialogue social.
- **Mais ce n'est pas suffisant** : à plus long terme, il est essentiel de tirer les leçons de la crise actuelle, pour tendre vers un vrai rééquilibrage des priorités et de la gouvernance de l'Europe, notamment dans l'article 3 du Traité de l'Union, avec une « économie sociale de marché » au service d'un développement durable socialement et écologiquement. Il est également essentiel de renforcer le rôle du CESE, en interpellation comme en contrôle, en amont et en aval des décisions et politiques européennes en matière d'Europe sociale.

Parce qu'elles contribuent massivement à la concrétisation de l'Europe sociale, les entreprises de l'ESS, regroupées au sein de Social Economy Europe, demandent à être reconnues comme contributrices majeures de l'Europe sociale et de l'intérêt général.

Parce que les entreprises de l'ESS, acteurs de filières autant que de territoires, entreprennent autrement, elles demandent la reconnaissance des principes fondamentaux de l'ESS : la « lucrativité limitée », au service des personnes, de l'utilité collective et de la contribution à l'intérêt général, une Gouvernance démocratique. L'ESS doit bénéficier des mêmes dispositifs que les entreprises à but lucratif mais aussi bénéficier, là où c'est nécessaire, de régimes tenant compte de leurs modalités comme de leurs difficultés de financement et des publics auxquels elles s'adressent (aides d'Etat ; accès réservé à la commande publique ; fiscalité et mécénat...). Nous demandons :

- **A court terme**, dans le cadre existant, **l'application des principes de l'arrêt Paint Graphos² et une évolution des pratiques de la Commission européenne**, ainsi qu'une recommandation de la Commission permettant de prendre en compte, au-delà de la seule activité, des spécificités de nos modes d'entreprendre dans l'application des politiques européennes.

² Au-delà de l'avis rendu par la Commission européenne le 27/07/2020

- **A plus long terme, que cette reconnaissance soit portée dans les textes fondateurs**, et dans l'attente, par tout moyen dans le droit positif direct et dérivé de l'Union européenne (notamment en reconnaissant les spécificités des entreprises de l'économie sociale dans le Règlement général d'exemption par catégories, cessant ainsi de les assimiler avec les entreprises à but lucratif alors qu'elles ont par nature un modèle économique et juridique distinct, en recourant à des financeurs ou des investisseurs se comportant différemment des investisseurs ou des prêteurs « classiques », et ce, afin de mener à bien leur mission de manière stable et pérenne).

Parce que les entreprises de l'ESS sont un acteur majeur de l'Europe sociale, nous demandons à participer pleinement à un développement responsable et durable des filières d'activités qui concrétisent le Socle européen des droits sociaux.

Parce que le modèle économique et industriel des filières d'activités contribuant au Socle est spécifique, nous demandons qu'une réflexion soit menée sur un **modèle économique à « lucrativité limitée »** et **une stratégie de filières préservant la souveraineté européenne** sur le long terme, et ce au bénéfice de ses membres et de ses citoyens.

Parce que les filières d'activité contribuant au Socle sont une priorité pour le développement d'une Europe au service de ses citoyens, nous demandons d'urgence un **cadre réglementaire, fiscal, financier et de développement** favorable à ces filières et à leurs acteurs, avec des fonds européens dédiés et des investissements priorités et favorisés dans les approches prudentielles et le fléchage des investissements prévus dans le cadre du Plan de relance européen.

Parce qu'il est essentiel de préparer un avenir protecteur et émancipateur pour les citoyens européens, nous demandons à être associés à la Conférence sur l'avenir de l'Europe et qu'elle se saisisse de nos propositions, en lien avec Social Economy Europe.

Jean-Claude FLUHR
Président IPSE



Jérôme SADDIER
Président ESS France





Les membres de la coalition « ACT 4 SOCIAL EU »



ont rassemblé leurs membres et leurs partenaires dans une initiative ouverte au sein de l'ESS. Ainsi, fédérations, institutions de prévoyance, mutuelles, fondations, coopératives s'engagent ensemble en faveur d'un véritable « Social Deal » européen et d'une gouvernance plus ouverte.



